

ALLIANCE

SENS &
ECONOMIE



Microville

ACCOMPAGNER LE
DÉVELOPPEMENT DE
L'ARTISANAT DE DEMAIN

Lieu : ex-BA 112, Grand Reims

Périmètre : territoire marnais

Cibles : porteurs de projets et entreprises en activité

Objectifs : accueillir et accompagner les porteurs de projets et entrepreneurs; développer la culture du réseau d'entreprises; aider à la montée en compétences des professionnels de demain



Un site à fort potentiel

Situé au nord du Grand Reims, sur les axes Épernay, Châlons-en-Champagne, Troyes et Paris, le site de l'ex-BA 112 géré par la commune de Courcy et l'Alliance Sens&Economie propose un périmètre aménageable de près de 100 hectares et de nombreux locaux à réinvestir.

Le projet de pépinière d'entreprises artisanales / Centre de formation porté par la CMA51 peut s'y déployer amplement, au service des artisans et des collectivités marnaises.



Saisir l'opportunité

Au-delà de la crise sanitaire et économique, le territoire économique marnais est face à plusieurs enjeux : une désorganisation des filières avec la nécessité de développer de nouveaux modes d'approvisionnement tant en matières premières que de la clientèle; des difficultés de trésorerie ou de revenus pour les dirigeants que les aides publiques ne pourront pallier à long terme; une exigence d'adaptation aux nouveaux modes de production et de commercialisation des produits, au-delà et à l'échelle de la Marne.

Le projet d'installation d'une pépinière d'entreprises artisanales / Centre de Formation sur le site de Microville permet de répondre à ces enjeux en profitant d'un lieu identifié, déjà ancré dans le maillage territorial.

Porteurs de projets

Mise en place d'une organisation de type pépinière avec possibilité d'utiliser des plateaux techniques pour le perfectionnement des savoir-faire ou la création de prototypes.
Création d'espace de coworking et d'habitations pour les entrepreneurs

Entreprises en activité

Offre de mutualisation des espaces à la carte (mutualisation de bureaux, espaces de stockage, service de nettoyage ou gestion raisonnée des déchets sur site)
Mutualisation de l'offre de formation pour la montée en compétences des professionnels (organisation de session de formation en groupe, utilisation des plateaux techniques, création d'un réseau d'entrepreneurs pour développer la culture de la production et vente en circuits courts)
Mutualisation des services (secrétariat, travail administratif, accompagnement par les conseillers de la Chambre de Métiers)